

Le mariage religieux pour les couples de même sexe: vers un vivre ensemble solidaire et responsable.

 Christian Cappis, *président jusqu'au 2 novembre*
Sophie Kauz, *présidente depuis le 2 novembre*

La pandémie de coronavirus a encore eu des conséquences pour le Synode en 2022. Ainsi, les sessions d'été et d'hiver se sont à nouveau déroulées sur le site d'exposition de BERNEXPO. Les incertitudes liées à la pandémie ont contraint le bureau du Synode à porter rapidement son choix sur ce lieu de déroulement pour 2022.

S'agissant du contenu, des dossiers importants figuraient à l'ordre du jour des deux Synodes. Lors de l'élection complémentaire de la session d'été, Annette Geissbühler-Sollberger, de la Fraction libérale, a été élue au Conseil synodal en remplacement du conseiller synodal sortant Roland Stach.

A l'issue de débats intenses, le Synode s'est prononcé en première lecture (session d'été) et en deuxième lecture (session d'hiver) en faveur de la bénédiction du mariage pour les couples de même sexe, et donc d'une révision partielle du Règlement ecclésiastique. Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure suivent ainsi la voie du ma-

riage civil pour toutes et tous. Malgré les divergences d'opinion, le Synode a finalement pu décider d'introduire le mariage pour les couples de même sexe. Il s'agit d'un pas important vers une Eglise ouverte et un vivre ensemble solidaire et responsable. Par ailleurs, les principes présentés lors du Synode d'été en vue d'une nouvelle ordonnance relative à l'attribution des postes pastoraux ont été approuvés. Celle-ci entrera en vigueur en 2026.

Une situation financière tendue était perceptible non seulement lors du traitement du budget 2023 au Synode d'hiver, mais aussi dans de nombreux autres dossiers et débats.

La société est en constante évolution, et par conséquent les conditions dans lesquelles l'Eglise doit proclamer l'Evangile changent elles aussi. Le nombre de membres et les ressources financières diminuent. Si tout le monde s'accorde sur la nécessité de faire des économies, le Synode devra encore

clarifier par quelles voies et par quels moyens les réaliser. Il faut espérer qu'à l'avenir, les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure ne devront pas seulement se laisser déterminer par leur situation financière. C'est à nous, au Synode, qu'il appartient d'établir par quoi nous voulons nous laisser guider et déterminer. Puisse la situation financière tendue inciter le Synode à se montrer créatif et à se laisser guider par un esprit positif. Et si nous parvenons à promouvoir activement nos valeurs fondamentales, notamment l'ouverture et le vivre ensemble solidaire, en particulier auprès des jeunes et des familles, la situation financière difficile pourra aussi devenir une chance, au sens de notre Vision: «Soigner les héritages – ouvrir des espaces.» ■

